

PROGRAMME DE FORMATION

A la conduite de chariot automoteur à conducteur porté

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Public et pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

1 à 3 jours (soit 7 à 21 heures) selon niveau et catégories choisies

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
Mise à disposition des chariots concernés et d'un espace permettant la mise œuvre des exercices

Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Mise en situations et exercices pratiques au plus proche de la réalité du terrain
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative
Test théorique et pratique

Equipements de protection individuels

Chaussures de sécurité, gants, plus EPI obligatoires de l'entreprise

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail

En particulier les stagiaires intégreront :

- Les règles d'utilisation, de conduite et de manœuvre des chariots élévateurs
 - les règles de circulation dans l'établissement
 - les conditions d'utilisation et d'entretien
 - les instructions et consignes de circulation en vigueur dans la société
- Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

Décret 98.1084 du 02/12/1998,
Circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

- Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc.
- Les responsabilités pénales en cas d'accident
- La réglementation et circulation sur la voie publique
- Les différentes catégories de chariots et leur caractéristique
- Les équipements adaptables aux chariots
- Les principaux organes d'un chariot élévateur et les dispositifs de sécurité
- Les différents types de palettes et leur utilisation
- Les opérations de prise de poste et de fin de poste
- Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1^{er} niveau
- Les notions d'équilibre, de stabilité du chariot
- La capacité maximale d'utilisation des chariots élévateurs

II / Partie pratique

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie de chariots concernée par la formation.

- Opération de prise de poste
- Opération de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications)
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Opération de fin de poste

Validation

Une attestation de stage sera délivrée au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques